



Communiqué de presse

Tours, le 31 mai 2017

Nouvelle passerelle Fournier : une infrastructure inadaptée par manque de vision et d'ambition...

L'ancienne passerelle Fournier aurait fêté ses 127 ans en 2017. Mais la « vieille dame » n'avait pas été conçue pour durer aussi longtemps : l'usure du temps les intempéries et la rouille ont eu raison de ce pont entre les quartiers Velpeau et Sanitas qui enjambait les voies de chemin de fer conduisant à la gare de Tours.

Infrastructure indispensable à la ville de Tours, l'ancienne passerelle faisait partie du patrimoine tourangeau. Elle était la solution pour répondre au problème du franchissement des voies SNCF, une bien nommée « coupure urbaine » : un piéton ou un cycliste empruntant le pont évitait un détour de 1,6 km, qu'il passe par la gare ou sous le tunnel de la Rotonde.

L'ancienne passerelle, outre sa qualité intrinsèque, avait aussi ses défauts. Ayant été conçue à la fin du XIX^{ème} siècle et reconstruite à l'identique après la seconde guerre mondiale, c'était un pont uniquement piéton, par sa faible largeur et ses escaliers pentus. Elle était donc particulièrement mal adaptée aux besoins de mobilité et d'accessibilité du nouveau siècle, puisqu'elle n'était utilisable qu'au prix de grands efforts par les familles avec poussette ou par les cyclistes, et n'était d'aucune utilité pour les personnes en fauteuil roulant.

La nouvelle passerelle Fournier est donc enfin arrivée et va bientôt être inaugurée. Après de longs mois d'études et de conception, de destruction de l'ancien équipement et construction de cette nouvelle structure qui a été assemblée par morceaux au-dessus des voies, la nouvelle passerelle

Fournier permet à nouveau de relier les quartiers Sanitas et Velpéau. Si nous ne pouvons juger des choix architecturaux et techniques, les usagers ne peuvent que constater et regretter les choix qui ont été faits par les concepteurs et l'agglomération tourangelle malgré les demandes publiques exprimées lors des réunions d'information et des manifestations de collectifs citoyens.

En choisissant de construire les rampes d'accès au minimum des normes d'accès aux personnes à mobilité réduite (PMR), nos décideurs ont condamné la nouvelle passerelle Fournier à redevenir principalement une passerelle pour piétons valides alors qu'ils avaient une opportunité historique de créer une liaison multimodale véritablement accessible à tous entre deux quartiers.

Il reste à créer le plus rapidement possible des cheminements piétons confortables, sécurisants et bien sûr accessibles de part et d'autre de la passerelle. La largeur de 1,40 pour la rampe d'accès Est, 1,60 m pour la rampe Ouest permet certes l'accès à un fauteuil roulant mais rend impossible et dangereux à un cycliste en mouvement de croiser un ou plusieurs piétons, sans l'obligation de s'arrêter. Cette largeur ainsi que le virage de la rampe Ouest, côté Sanitas, empêche ou contraint énormément l'accès aux vélos type cargo ou triporteur qui se développent comme une alternative à la voiture en ville. En outre, une personne en fauteuil roulant n'a pas le confort suffisant quand elle croise sur les rampes un piéton avec une poussette ou un chariot de courses ou un cycliste sur son vélo ou ayant mis pied à terre.

Enfin, dans les escaliers Est et Ouest, une goulotte constituée de simples entailles faites dans les marches a été aménagée pour faire monter des vélos classiques. Celle-ci non plus n'est pas fonctionnelle : elle présente un danger pour le positionnement des roues et génère des secousses très inconfortables. **On peut également regretter l'absence de goulotte sur l'escalier Nord.**

Il y avait deux choix possibles : le choix d'une passerelle du futur répondant aux besoins de mobilité et de praticité de notre quotidien ou le choix d'une passerelle construite avec pour seule exigence de traverser la voie ferrée. Nous regrettons que la décision se soit portée sur le deuxième choix, sans doute pour des raisons budgétaires, mais sans penser qu'un équipement de cette nature était réalisé pour durer un siècle, comme la passerelle précédente.

Les tourangeaux étaient en droit d'attendre mieux.

Il serait hautement souhaitable que, pour les réalisations à venir, les usagers (personnes à mobilité réduite, personnes en situation de handicap, piétons et cyclistes) et leurs représentants soient associés à la **définition** et à la **conception** des projets.

Contacts presse :

Association des Paralysés de France (APF 37) | Patrick Leproust : 06 87 69 57 00

Collectif Cycliste 37 | Isabelle Béjanin : 06 98 89 82 94

Rue de l'Avenir | Laurence Picado : laupic@mailoo.org